



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT » **12ème CoQ – 12 novembre 2013**

Présent(e)s ayant signé la feuille de présences :

Nom	Organisation
Azzedine Lahmiri	Avicenne
Jean-Luc Haubruge	Régie des Quartiers
Magalie Braune	CRU
Anne Bouchoms	AATL
Nadia Flint	Habitante

Pierre Sabot	Rénovation urbaine
Ahmed Akoudad	Habitant
Jawad Elallati	Habitant
Virginie Evrard	Habitante
Hassan Elboutakmanti	Habitant

18h30, début de la séance avenue de Scheut, 145 – 1070 Anderlecht.

1. Approbation du PV de la CoQ précédente

Des remarques concernant le PV de la CoQ du 8/10/13 sont formulées :

page 5 : Avicenne : Remplacer :

- "La CoQ constate [...]" par "Certains membres de la CoQ constatent [...]";
- "En outre, les acteurs jeunesse [...]" par "Ils ont le sentiment que [les acteurs jeunesse [...]]" ;

Compte tenu de ces modifications, le PV est approuvé.

2. Avis de la CoQ sur la modification du programme du contrat de Quartier Durable Scheut

Un premier projet a été présenté lors de la CoQ du 8/10/13. Cette présentation permet de revenir plus précisément sur les modifications et de compléter l'avis de la Commission.

Petit Scheut

A ce jour, 5 projets d'architectes concernant l'aménagement du pôle (logements, équipements et parc) ont été retenus et sont actuellement en cours d'analyse. Les résultats de la procédure de désignation seront communiqués en début d'année 2014.

Une répartition des superficies selon les affectations prévues est proposée, mais celles-ci pourraient varier en fonction du projet retenu.

- Logement : 3780 m²
- Maison de Quartier : 560 m²

- Accueil extra-scolaire : 400 m²
- Crèche Francophone : 780 m²

Pour rappel, une des proposition de modification principale du programme concerne l'intégration de la crèche francophone au sein du pôle petit Scheut, suite à l'échec des négociations avec la SPABS (opération 2.3).

Dans cette proposition, à combien est estimée la perte de logement? Les superficies de logements proposées dans cette modification de programme sont identiques à celles reprises dans le programme de base (3780 m²), dans la mesure où la programmation des équipements a été revue à la baisse (voir pv CoQ du 15/01/2013) et où la valorisation des rez-de-jardin est proposée en plus des superficies existantes.

Qu'y aura-t-il de prévu au-dessus de la Maison de Quartier? Une isolation acoustique spécifique est-elle prévue? Les étages supérieurs qui ne seraient pas occupés par des équipements seront dédiés au logement. Il a spécifiquement été demandé aux architectes travaillant sur les projets de veiller à la bonne isolation des différentes affectations.

Quel est le planning des travaux ? Les études débuteront au premier trimestre 2014 pour 1 an. Les travaux débuteront donc à partir du début de l'année 2015 et son prévus pour 2 années, avec 2 phases de travaux (première phase avenue Debatty, deuxième phase rue L. Deswaef).

Quid de la gestion du parc, comment-est envisagée la participation des habitants dans la mise en oeuvre de ce parc ? Des ateliers seront organisés autour de l'aménagement et de la gestion du parc, avec l'ensemble des acteurs en 2014, lorsqu'un avant-projet sera retenu. Celui-ci servira de base à la discussion. Les membres de la CoQ constatent que ce parc souffre principalement du manque d'entretien par la Commune.

Anne Bouchoms précise que la Région demandera un plan de gestion du parc pour s'assurer de la prise en compte de son entretien et de son bon fonctionnement à terme.

Centre Culturel

Une partie (40%) des montants prévus pour la rénovation du centre culturel était à la charge de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces crédits alloués au financement des projets et investissements en matière d'infrastructures culturelles ont cependant été exceptionnellement limités depuis 2012. Dans ce contexte incertain où les nouvelles demandes sont suspendues, il est proposé de prendre l'ensemble des budgets de la rénovation du centre culturel à la charge du contrat de Quartier.

Grand Scheut

Il est rappelé que les négociations avec les propriétaires et les occupants du terrain n'ont pas permis d'aboutir à un accord sur son occupation, considérant l'arrivée récente de l'école Gatti de Gamond sur le site et ses projets d'extension. Il est proposé de maintenir un cofinancement pour garantir une sécurisation du site et permettre de négocier une occupation partagée avec les écoles.

La CoQ constate qu'aujourd'hui, ces terrains semblent à l'abandon et ne sont pas entretenus, ce qui donne une mauvaise image du quartier et favorise les dépôts d'ordures

clandestins sur les pourtours du terrain.

Opération Maison de Quartier

Le projet prévoit le regroupement des projets liés à la Maison de Quartier (142 et 145 regroupés), sans augmentation du budget. Le budget de 90.000 EUR pour l'ameublement de la Maison de Quartier définitive sont transférés vers le projet de travaux de la Maison de Quartier pour s'adapter au planning de travaux. L'engagement retardé du coordinateur permettent d'envisager l'engagement d'un temps plein afin de renforcer le pôle d'animation de la Maison de Quartier et d'assister le coordinateur dans sa tâche.

Azzedine Lahmiri, explique qu'à partir de janvier, l'asbl. Avicenne Centre de Jeunes complètera le 1/2 temps subsidié par le contrat de Quartier pour atteindre 1 temps plein sur le quartier Scheut. Il précise qu'il faudra veiller à ne pas développer des actions parallèle mais bien à travailler ensemble.

Permascheut

Regroupement des projets au sein d'une même opération (sans augmentation de budget), visant principalement une intervention sur les espaces suivants :

- Potager James Ensor
- Rue du Bivouac
- Angle Jacques Brel

L'aménagement d'un jardin partagé en intérieur d'ilot de la rue Verheyden (n°121) change de porteur. La plateforme CLT, à l'initiative de la création de logements sur la parcelle et qui assure déjà le processus participatif, est proposée comme porteur afin de faciliter la gestion du projet (pour un montant de 29.500,00 EUR).

Réaménagement des rue Verdonck et Ruquoy

Le montage initial prévoyait l'intervention de la Régie des Quartier pour la pavage de la rue. Il s'avère que la gestion du calendrier ne permettra pas cette intervention. Le projet est remis entièrement à la charge de Beliris pour un montant total de 888.750 EUR.

Budget Participatif

Maintien d'un accompagnement du projet par Periferia pour 2 ans et formation du personnel de la Maison de Quartier pour assurer une pérennisation du projet. Montant total : 117.000,00 EUR

Scheutuvois

L'opération a été entamée par TCC Accueil dans le cadre de l'antenne de la Maison de Quartier au 142 de l'avenue de Scheut. Un budget de 12.500 EUR est proposé pour maintenir ce projet d'expression et d'implication des jeunes à partir de clichés Polaroids et d'expositions.

Rue de l'Agrafe

L'opération prévoit un budget de 10.000,00 EUR pour réaliser une étude de l'état du sol afin de mettre en valeur un terrain communal pour y permettre le développement d'un projet immobilier.

3. Aménagement du potager Ensor

Dans le cadre du projet Permascheut, le potager Ensor doit faire l'objet d'un réaménagement. Le marché de travaux va être lancé prochainement et réservé à des entreprises Entreprises de Travail Adapté.

Le projet vise à l'aménagement de cheminements, à la réalisation d'espaces collectifs et au maintien de parcelles privatives, permettant d'assurer un contrôle social et un échange de connaissances. Les parcelles privatives seront subsidiées par l'Agenda Local 21.

Le projet prévoit-il le réaménagement du passage Ensor? Le passage Ensor n'est pas réaménagé dans le cadre de cette opération. A ce jour, le passage a fait l'objet d'un nettoyage et de l'installation d'une nouvelle pelouse. Un des membres fait remarques que le principal soucis rencontré aujourd'hui n'est pas lié à l'aménagement du passage, mais au manque d'entretien de cet espace.

Est-il prévu d'aménager une rampe d'accès sur le passage Ensor ? Il sera techniquement difficile de diminuer la pente actuelle rue Ensor (nécessiterait un recul beaucoup plus important). L'accès au potager sera assuré de plain pied par la rue de Birmingham.

Le potager sera-t-il éclairé pour permettre aux personnes de travailler le soir ? Non, il n'est pas prévu que le potager soit éclairé. On constate que les travaux dans le potager sont très limités en hiver où les journées sont courtes. De plus, la Commune tente de limiter l'éclairage des espaces verts pour favoriser la faune nocturne.

Le changement de la clôture est-il prévu? La clôture sera remplacée aux endroits les plus abimés. En outre, deux nouveaux portails d'accès seront installés.

Jean-Luc Haubruge souligne qu'il faudra veiller à ce que les entreprises retenues aient la capacité de réaliser les travaux de terrassement demandés.

4. Autres remarques

La Commission regrette l'absence de mandataires politiques et notamment du président de cette commission, M. Dielis.

La rue de la Cordialité est en mauvais état notamment pour les trottoirs et les arbres abimés. Qu'est-il prévu pour cette rue? Pour les trottoirs, la Régie des Quartier va aller vérifier si une intervention peut être programmée. En ce qui concerne les arbres, la demande sera transmise au service compétent.

Un ralentisseur est prévu à l'angle Scheut / Rostand. Les habitants de la rue Rostand veulent l'assurance que c'est bien un plateau qui sera aménagé et non un coussin berlinois. La question de la faisabilité d'un plateau sera adressée au service mobilité.

Fin de la séance : 20h30